



## CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

**Surveillant.e de nuit  
en secteur social, médico-social et sanitaire**  
(CQP inscrit au RNCP – JO du ...)

## Référentiel de formation

Selon le référentiel de certification de la CPNE-FP du 11 Mars 2020

## Le référentiel de formation et ses principes

- Le référentiel ci-dessous propose une adaptation des contenus de formation d'ores et déjà mis en œuvre par les organismes de formation.
- Il correspond à la logique de certification en 4 blocs de compétences, et intègre les évolutions directement liées à la mise en œuvre des politiques inclusives.
- Par ailleurs, l'accompagnement vers la certification voit sa durée augmenter pour les professionnel.le.s ayant des difficultés avec l'écrit et dans l'usage des outils bureautiques.

<b>Bloc 1 : Sécurité des personnes et des biens / 56 heures - 8 jours dont 21h SST/EPI</b>	
<b>Rôle et fonction du-de la surveillant-e de nuit quant à la sécurité des biens et des personnes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Statut, rôle et fonction en matière de sécurité des personnes et des biens</li> <li>• Limites de l'intervention dans son organisation</li> <li>• Procédures, protocoles et instances liées à la sécurité</li> <li>• Les responsabilités civiles, pénales et administratives</li> <li>• Ressources mobilisables (réglementaires, consignes d'usage des matériels,...) et formation continue</li> </ul>
<b>Sécurité des personnes et des biens</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Typologie des risques liés à la personne accompagnée (Fugue, malveillance, suicide, intrusion, agression physique et verbale), à sa situation, et à son lieu de vie (Logement collectif, logement diffus, environnement...)</li> <li>• Prévention des incidents :             <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Repérage et lecture de plan d'évacuation</li> <li>○ Affichages obligatoires</li> <li>○ Règles de vérification des dispositifs de contrôle</li> <li>○ Protocole de mise en sécurité PMS</li> <li>○ Protocoles d'alerte, fichiers de personnes ad hoc, règles de sécurité et de vie collective</li> <li>○ Règlement intérieur et cahier de liaisons</li> <li>○ Matériel indispensable à la fonction</li> <li>○ Vérification (check list), mise à jour, et utilisation du matériel, signalement des dysfonctionnements</li> <li>○ Organisation des circuits de rondes, gestion des priorités, déplacements discrets et silencieux</li> </ul> </li> <li>• Observation, analyse des situations et identification du degré d'urgence</li> <li>• Premiers secours (SST-14h)</li> <li>• Utilisation des extincteurs, lutte contre le feu, évacuations en fonction des typologies de personnes (EPI-7h)</li> <li>• Gestion des urgences et évènements exceptionnels (mobilisation des interlocuteurs ad hoc - services urgence, cadres,...), Informations essentielles à transmettre au cadre d'astreinte, et aux interlocuteurs externes</li> <li>• Surveillance et autorité</li> <li>• Geste technique de sécurisation et de protection, confinement...</li> <li>• Gestion du stress, prise de recul</li> </ul>

<b>Bloc 2 : Accompagnement des personnes / 77 heures - 11 jours</b>	
<b>Rôle et fonction du-de la surveillant-e de nuit quant à l'accompagnement des personnes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rôle et fonction en matière d'accompagnement</li> <li>• Limites de l'intervention dans son organisation</li> <li>• Règlement intérieur</li> </ul>
<b>Les problématiques des publics</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Socle de connaissance sur les publics et de leur problématique :               <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Développement psychomoteur, intellectuel, affectif et social, de l'enfant à la fin de vie</li> <li>○ Différents types de handicap, leurs causes et leurs effets possibles</li> <li>○ Personne en situation d'exclusion sociale</li> <li>○ L'enfant séparé, causes et effets du placement</li> <li>○ Personne âgées et pathologies du vieillissement</li> <li>○ Personnes en situation migratoire</li> <li>○ Conduites à risque</li> <li>○ Problématiques interculturelles</li> </ul> </li> <li>• Eléments juridiques, statuts des usagers, question de citoyenneté</li> <li>• Les rythmes biologiques et sociaux de l'individu, les temps du quotidien, l'hygiène de la personne (corporelle, alimentaire, sommeil...)</li> </ul>
<b>Les fondements et les méthodes de l'accompagnement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les besoins de la personne : Observation, analyse des situations, du lieu de vie et de ses spécificités</li> <li>• Notion de dépendance, d'indépendance, d'autonomie</li> <li>• La communication avec les personnes accompagnées (verbale/non verbale, individuelle/collective)</li> <li>• Les fondements et les méthodes de l'intervention (organisation des lieux, spécificité de l'environnement, des temps de la vie quotidienne, modalités d'intervention (Faire, faire avec, faire faire, en individuel, en collectif...), dans l'accomplissement des tâches de la vie courante.</li> <li>• L'intervention dans un espace privatif et ses enjeux</li> <li>• L'intervention en logements diffus et ses enjeux</li> <li>• La prise en compte de la dimension de l'intimité, de la vie affective et de la sexualité des personnes dans l'accompagnement</li> <li>• La gestion des situations de tension, de conflit</li> <li>• La gestion des situations de crise (individuelle ou collective) à caractère psychologique, comportemental, et médical</li> <li>• L'exercice de l'autorité dans les temps de la vie quotidienne : rassurant, contenant, cadrant</li> <li>• Eléments de psychologie : empathie/distanciation, gestion du stress et des émotions</li> <li>• L'éthique du travail et les pratiques professionnelles avec les personnes fragilisées</li> <li>• Pratiques bien-traitantes, repérage et bonnes pratiques de prévention de la maltraitance</li> <li>• Analyse de la pratique</li> </ul>

<b>Techniques permettant de répondre aux besoins d'hygiène et le confort</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Contexte réglementaire, rôle et limites de la fonction (Article R 43114 du code de la santé publique et L 313-26 du CASF sur la prise de médicaments)</li> <li>• Accompagnement individualisé dans un contexte non médicalisé, en première intervention             <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Hygiène corporelle</li> <li>○ Installation, confort</li> <li>○ Manutention des personnes à mobilité réduite, utilisation des aides techniques, Principes d'ergonomie</li> <li>○ Cadre juridique de l'aide à la prise de médicaments préparés conformément à une prescription écrite (Article R 4311-4 du code de la santé publique, et L313-26 du CASF)</li> </ul> </li> </ul>
--	--

<b>Bloc 3 : Participation à l'équipe pluri-professionnelle / 49 heures – 7 jours</b>	
<b>Le cadre institutionnel de la fonction</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le contexte de l'action sociale, politiques publiques, cadres réglementaires du secteur sanitaire social et médico-social (protection de l'enfance, Loi 2002, 2005, 2007, 2009, HPST,...)</li> <li>• Missions et mandats des établissements</li> <li>• Organisation des institutions (le phénomène de désinstitutionalisation et l'impact sur les organisations et sur les interventions), principes, enjeux des projets (Projet associatif, projet d'établissement ou de service, projet personnalisé), règlement intérieur...</li> <li>• Les enjeux de la bientraitance et sa traduction dans les procédures de l'établissement, les pratiques de l'équipe pluri-professionnelle (recommandations bonnes pratiques, traduction dans les différents environnements, en équipe, contribution à la qualité de vie des usagers...)</li> </ul>
<b>Le travail en équipe pluri-professionnelle</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le travail en équipe pluri-professionnelle (Statut, rôle et fonction de chacun, articulation, organisation)</li> <li>• La communication professionnelle et le travail en équipe :             <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Continuité de l'accompagnement,</li> <li>○ Coordination et travail en réseau,</li> <li>○ Recueil, tri des informations et transmission,</li> <li>○ Outils et supports de communication interne, écrits professionnels,</li> <li>○ Discrétion, secret professionnel,</li> <li>○ Prise de parole en réunion, prise d'initiative.</li> <li>○ Coopération</li> </ul> </li> </ul>

**Bloc 4 : Spécificités du travail de nuit en établissement social, médico-social et sanitaire / 28 heures – 4 jours**

<p><b>Spécificités de l'exercice professionnel de nuit</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Incidences de la nuit sur les publics (Rythmes biologiques des personnes accompagnées et conditions de repos, maux de la nuit, troubles de l'endormissement et du sommeil,...)</li> <li>• Incidences de la nuit sur son rôle et sa fonction (Limites de l'intervention dans son organisation, Règlement intérieur)</li> <li>• Projet de l'établissement ou du service la nuit et incidences sur l'intervention</li> <li>• Conditions d'exercice la nuit : Pénibilité, obscurité, silence, faible effectif, absence encadrement, pression, isolement</li> <li>• Attitudes et comportements la nuit</li> <li>• Diagnostics de situation (facteurs à prendre en compte, cadre de l'analyse) et décision autonome</li> <li>• Gestion de crise la nuit</li> </ul>
<p><b>Santé du.e la professionnel.le de nuit</b></p>	<p><u>Sommeil, alimentation, hygiène de vie</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Principes de base du sommeil et de la nutrition</li> <li>• Influence du travail de nuit sur le sommeil (déphasage, baisse de la vigilance, insomnie, troubles du sommeil, etc.)</li> <li>• Influence du travail de nuit sur l'alimentation (rythme, aliments consommés, stimulants, troubles digestifs, etc.)</li> <li>• Influence du travail de nuit sur la santé physique et psychologique (troubles cardiaques, troubles hormonaux, surmenage, épuisement, stress, solitude, perturbations psychologiques, dépression, effets sur le vieillissement, etc.)</li> <li>• Hygiène de vie et hygiène du sommeil (techniques d'amélioration), temps de repos et de pause, conditions d'une alimentation équilibrée, Activité physique</li> </ul> <p><u>Conciliation vie privée, vie professionnelle</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Acceptation du travail de nuit par le.e la professionnel.le et par son entourage</li> <li>• Conséquences du travail de nuit dans l'aménagement du domicile et la vie domestique</li> <li>• Sollicitations psychologiques, psychosociales, sociales et familiales</li> <li>• Loisirs et vie sociale</li> <li>• Organisation, emplois du temps</li> <li>• Aides et soutiens</li> </ul> <p><u>Cadre d'exercice et Réglementation du travail de nuit</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Cadre légal et réglementaire du travail de nuit, rôle du CSE, de la médecine du travail</li> <li>• Droits, obligations et contreparties des travailleurs de nuit</li> <li>• Risque d'isolement et intégration à un collectif : Travail en équipe de nuit et avec l'équipe de jour : identité professionnelle, légitimité, complémentarité, échanges de pratiques</li> <li>• Symptômes d'usure professionnelle</li> </ul> <p><u>Aménagement ergonomique des postes de travail</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Eclairage, mobilier, posture, sonorisation, température, locaux - salle de repos, cuisine, etc. - aides techniques - élévateurs, etc.)</li> <li>• Comment et à qui demander des aménagements de poste dans la structure</li> </ul>

**Module d'Accompagnement méthodologique / 21 heures**

- Méthodologie de préparation des épreuves.
- Soutenance

**Module d'Accompagnement méthodologique renforcé / 35 heures**

*Module à destination des publics en difficulté avec l'écrit et dans l'usage des outils bureautiques*

- Méthodologie de préparation des épreuves.
- Soutenance
  
- Ecrits professionnels
- Usage de l'outil informatique et de Word

<b>RECAPITULATIF</b>	<b>Durée</b>
<b>BLOC 1</b>	<b>56 h</b>
<b>BLOC 2</b>	<b>77 h</b>
<b>BLOC 3</b>	<b>49 h</b>
<b>BLOC 4</b>	<b>28 h</b>
<b>ACCOMPAGNEMENT – EVALUATION (Parcours complet)</b>	<b>21 h à 35 h</b>
<b>ACCOMPAGNEMENT – EVALUATION (Parcours partiel)</b>	<b>7 h à 14 h par bloc</b>
<b>DUREE TOTALE</b>	<b>De 231 à 245 33 à 35 jours</b>